



G7-00385
322298
Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 10

Session : 2019

Épreuve de : EST ESCP Europe

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance?

Du 4 au 14 Décembre 2018, s'est déroulée à Katowice, en Pologne, la COP24 afin de prendre de nouvelles décisions pour faire respecter les Accords de Paris. La COP24 a souligné l'urgence de changements des conditions de la croissance traditionnelle car ils entrent en contradiction avec une croissance soutenable, qui est la condition même de toute croissance future. La contrainte environnementale auquel les différents pays font face peut et doit modifier les conditions d'une croissance qui n'est désormais plus soutenable.

La contrainte environnementale peut se définir comme cet obstacle qui dégrade et met en péril les ressources environnementales. Cette contrainte force tout pays à ne pas aller à l'encontre d'un développement durable défini en 1987 dans le Rapport Brundtland comme la capacité pour une nation à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacités de générations futures à répondre aux leurs. La contrainte environnementale introduit donc de fait une logique intergénérationnelle à la croissance. Cette contrainte se mesure par le taux d'émission de CO_2 émis et pouvant être émis, mais se mesure également suite à l'évaluation du taux d'extinction de ressources et du degré de réchauffement climatique. La croissance ^{économique} est définie par François PERROUX comme l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes longues d'un indicateur de dimension, pour

1/10

une nation, le produit global net en termes réels. Les conditions de la croissance économique sont nombreuses. Parmi elles, les gains de productivité, la consommation et donc la demande, les innovations, l'investissement et l'épargne accompagnés d'une mentalité des entrepreneurs, les exportations et finalement les droits de propriété.

Dans quelle mesure la contrainte environnementale peut-elle modifier les conditions de la croissance ?

La contrainte environnementale modifie le comportement des ménages et des entreprises sur les marchés des biens et services, du travail et du capital. Elle représente ainsi un obstacle à la réalisation des conditions de la croissance (I). Toutefois, la contrainte environnementale peut conduire à des transformations positives des conditions génératrices d'externalités positives. La contrainte environnementale peut donc être promesse d'une nouvelle croissance. Mais encore faut-il pouvoir financer ces changements induits par la contrainte environnementale (II). Finalement, l'intervention de l'État apparaît nécessaire pour accompagner les changements de mentalités. Également afin de réguler les nouvelles conditions pour que la contrainte environnementale garantisse une "croissance verte" qui bénéficie à tous au sein d'une économie mondialisée (III).

✱

✱

✱

Modifiant le comportement des ménages et entreprises sur les marchés des biens et des services, du travail et du capital financier, la contrainte environnementale apparaît comme un obstacle à la réalisation des conditions de la croissance.

Sur le marché des biens et des services, la contrainte environnementale se traduit surtout par une dégradation et une extinction des ressources disponibles. Or, la raréfaction des ressources pose problème dans la chaîne de production.

Dans The Tragedy of the commons, HARDIN souligne le

« risque de tragédie » auquel font face les biens en commun, En effet, les biens collectifs purs, non-excluables et non-rivalux c'est-à-dire dont on ne peut exclure un agent de son utilisation et dont l'exploitation par un agent ne réduit en rien la possibilité pour un autre agent de l'exploiter, peuvent être soumis à une sur-exploitation. La sur-exploitation de biens collectifs purs les conduit à être rivalux, c'est-à-dire des biens en commun. Cette contrainte environnementale doit être au centre d'une prise de conscience car certes elle peut réduire la possibilité de produire, et donc réduire la croissance, mais l'extraction d'une ressource peut conduire à annuler toute possibilité de croissance, même faible. Depuis 1980, une réduction de 80% du stock mondial de thon rouge est observée. La contrainte environnementale peut donc modifier et réduire la possibilité d'offrir des biens et services qui sont au cœur de la réalisation de conditions conduisant à la croissance économique. Aussi, la baisse de la production induite par la contrainte environnementale se traduit par une consommation contrainte des biens et services par les ménages et entreprises. Or, la consommation est une des conditions de la croissance. La baisse d'une production nationale peut donc se traduire par un rationnement de la demande nationale pouvant être résorbé par une augmentation des importations et une baisse des exportations. Or, le revenu national dépend des exportations. En effet, 25% du PIB français dépend des exportations, 40% du PIB allemand et 45% du PIB chinois dépendent des exportations. La contrainte environnementale apparaît donc comme un obstacle à la réalisation des conditions de la croissance. Elle rend ces conditions obsolètes. ^{sur le marché des biens et services}

Il apparaît toutefois difficile de changer complètement les habitudes. C'est ce que souligne l'investissement en 2013 de la Chine dans 45 nouveaux sites d'exploitation de charbon mais la Chine investit dans le même temps dans la création de 120 « smart cities », des villes respectant la contrainte environnementale. Ces investissements ont fait naître la crainte d'un « état stationnaire » déjà depuis RICARDO qui modifierait les conditions de la croissance traditionnelle. La contrainte environnementale

apparaît d'ailleurs être un des « vents contraires » dont parle GORDON en 2013 dans Is US economic growth over? Les conditions de la croissance économique seraient ainsi contraintes par ce « plateau technologique » dont parle Tyler COWEN qui résultent des difficultés induites par la contrainte environnementale.

La contrainte environnementale modifie et met en péril les conditions de la croissance sur le marché du travail. En effet, la baisse de production induite par ces modifications rend moins supportable un coût du travail élevé pour l'employeur; et ce surtout si cette contrainte est de long terme. Le salaire net par tête induit en effet 40% de charges pour l'employeur en France. Ce coût du travail élevé peut inciter les employeurs à recourir à de la flexibilité externe, augmentant donc le chômage. L'augmentation du chômage, en augmentant les allocations à verser au sein d'un Etat-Providence, freine la réalisation des conditions de la croissance. Le licenciement résultant d'une forte pression de cette contrainte environnementale pourrait inciter à une substitution du facteur travail par le facteur capital dans la fonction de production, ce qui pourrait entraîner une baisse du capital humain dont parle Gary BECKER et augmenter l'effet d'hystérèse selon BLANCHARD et SUMMERS (1986). Or, la réduction du capital humain et l'augmentation de l'effet d'hystérèse empêchant la réalisation des conditions de la croissance traditionnelles et sont des obstacles à la possibilité de nouvelles opportunités car réduisent la capacité de « matching », inadéquation entre les qualifications effectives et les qualifications requises. La contrainte environnementale accentue ainsi les défis sur le marché du travail qui est au cœur de la dynamique des conditions de la croissance.

Finalement, la contrainte environnementale, en réduisant le nombre de biens effectifs, augmente le prix des biens et services ce qui contraint l'épargne des ménages et entreprises.

Or, l'épargne est condition de l'investissement chez les néoclassiques. Et l'épargne et l'investissement constituent des conditions de la croissance chez ROSTOW dans les étapes de la croissance économique (1960). En effet, ROSTOW